

FICHE TECHNIQUE PRÉ FLEURI



Qu'est ce qu'un pré fleuri?

C'est un espace où l'on souhaite que la nature s'exprime, une bande de végétation herbacée diversifiée.

Il est souvent constitué de graminées et de fleurs des prés comme la marguerite, la centaurée, le compagnon blanc, ...des fleurs indigènes (locales – non horticoles) donc mieux adaptées et plus résistantes.

En pratique

Caractéristiques :

- Situation bien ensoleillée
- Préférer un sol pauvre

Comment faire ?

- Si le site n'est pas trop dégradé, un entretien par fauchage tardif peut suffire à restaurer un pré fleuri comme les bords de route

- Pour créer un pré fleuri, il faut tout d'abord préparer le sol du site. Ensuite, deux solutions sont envisageables : la plantation et/ou le semis de fleurs indigènes.

La plantation est envisageable sur une surface maximale de 4 ares. Au-delà, il est préférable d'opter pour un semis direct. La plantation peut se faire sur l'ensemble de l'aménagement ou peut regarnir une surface déjà enherbée qui sera en fauchage tardif.





SEMIS

Périodes de semis recommandées

Printemps : Avril à la mi-mai

Automne : Fin août à la fin septembre

Préparation du terrain : Ne pas amender ni fertiliser

Le travail consiste à travailler fin le sol comme une pelouse

Soit mettre le sol à nu par travail du sol :

Labour (charrue/motoculteur) ou bêchage ou dans les cas extrêmes, un décapage
Herser ou passer une griffe

Laisser repousser la végétation pendant +/- 3 semaines (faux semis)

Eventuellement faucher la repousse et l'exporter

Herser le jour du semis.

Soit mettre une bâche pendant quelques semaines et puis herser.

Soit décaper le sol, puis herser

Soit tondre la parcelle à ras, ramasser, et puis herser (peu recommandé).

Méthode de semis :

Densité de semis : suivant le mélange choisi

- Mélanger les semences avec du sable du Rhin dans un seau ou une manne de maçon selon la quantité à semer
- Après avoir hersé superficiellement (le même jour), semer en surface à la volée, en respectant les densités recommandées
(Ne pas herser ni passer le râteau après)
- Rouler la surface ensemencée si une pluie n'est pas annoncée
- Arroser si nécessaire

Contact :

ECOSEM sprl

Rue Laid Burniat, 28 - B-1325 Corroy-le-Grand

Tél. 010/88.09.62



PLANTATIONS

Périodes de plantation recommandées

Printemps : de mars à début mai

Automne : de septembre à octobre

Préparation du terrain: Ne pas amender ni fertiliser

• Si peu d'espèces sont déjà présentes :

Soit mettre le sol à nu par travail du sol :

Labour (charrue ou motoculteur) ou bêchage

Herser ou passer une griffe

Laisser repousser la végétation pendant +/- 3 semaines (faux semis)

Eventuellement faucher la repousse et l'exporter

Herser le jour de la plantation.

Soit mettre une bâche pendant quelques semaines et puis herser.

Soit tondre la parcelle à ras, ramasser, herser.

• Si de nombreuses espèces sont déjà présentes,

Un regarnissage sera suffisant et se fera directement lors de la plantation.

Méthode de plantation:

Densité de plantation : 4 plants/m²

- couper le feuillage du plant à 2 ou 3 cm afin d'éviter l'évapotranspiration trop importante des premiers jours

- ré-humidifier la motte des plants avant de planter

- plantation à l'aide d'un plantoir ou une tarière enlevant le volume de terre équivalent à la motte du plant

- tasser fortement le plant avec le pied

Contact (uniquement pour les communes) :

Service Public de Wallonie - DGO 3 - Département de la Nature et des Forêts - Cantonnement de Namur

Avenue Reine Astrid, 39

5000 Namur

Fax : 081/715410

Pépinière domaniale de Marche les Dames –

Philippe Nivelles 0477/78.15.56

L'ENTRETIEN ANNUEL DU PRÉ FLEURI Fauchage tardif



- **Fauchage court annuel** en septembre ou octobre à une hauteur inférieure à 5 cm
- **Ramassage** du foin après quelques jours pour le réensemencement du pré
- **Evacuation du foin** pour éviter tout enrichissement du sol

Il peut être intéressant, suivant la localisation, de **conserver une zone refuge** qui est fauchée tous les deux ans. Elle servira d'abri pour les animaux. Une bande en bordure de voirie (max 1m de large) peut-être fauchée de manière plus régulière.

Matériel pour faucher :

- Faucheuse à outils rotatifs ou faucheuse à barre de coupe qui coupe l'herbe sans la broyer
- Débroussailleuse

Ne pas utiliser de faucheuse à fléaux broyant l'herbe sinon cela rendrait la récolte impossible et c'est dommageable aux animaux.

Durée du pré fleuri avec un mélange « prairies fleuries »
Au minimum 5 ans si les conditions d'entretien sont respectées.

Contact : GAL Pays des Condruses
Marie LEGAST

Chargée de mission Aménagement du territoire
16, Rue de la Charmille à 4577 Strée-lez-Huy (Modave)
marie.legast@galcondruses.be
085/27.46.12

Brochure réalisée par le GAL Pays des Condruses en partenariat avec des stagiaires de l'Institut Eco-conseil.

Illustrations : P. Colomb – Ecowal, Ph. Nivelles – DNF, M. Legast – GAL, ULg -Unité Biodiversité et paysage, Internet
Version 1^{er} octobre 2011